

Renouvellement de l'Entente de développement culturel 2024

Mont-Laurier, le 3 avril 2024 – La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) renouvelle son Entente de développement culturel 2024 (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Cette 5^e entente d'un montant total de 125 000 \$ prévoit la mise en œuvre du plan d'action culturel 2024 adopté par le conseil de la MRCAL, lors de la séance du 23 janvier dernier.

L'EDC 2024 cible la mise en œuvre de plusieurs projets culturels et patrimoniaux sur le territoire. Elle est rendue possible grâce à un investissement de 50 000\$ du conseil de la MRCAL, provenant du Fonds régions ruralité – Volet 2, soutien à la compétence de développement local et régional, et d'une somme de 75 000\$ du MCC. L'enveloppe totale de 125 000\$ dédié au développement culturel du territoire permettra la réalisation du plan d'action 2024 découlant de la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale (PCP) de la MRCAL et de son Plan de mise en œuvre 2023-2026. Ainsi, les projets répondront aux différents enjeux et besoins qui se retrouvent dans ces outils de planification et d'intervention.

« Réjouissons-nous de cette 5^e entente qui nous permet, cette année encore, de mettre sur pied des initiatives culturelles visant à participer à la qualité de vie et au bien-être des citoyens, en plus de façonner le caractère et l'identité du territoire. La MRCAL reconnaît que la culture permet au milieu d'exposer sa diversité, de se dynamiser, de contribuer au développement économique et de forger le sentiment d'appartenance collectif », affirme monsieur Yves Bélanger, préfet suppléant de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la municipalité de La Macaza.

Plan d'action 2024

Sept moyens d'actions ont été identifiés dans le cadre de l'EDC2024, dont un appel de projets en développement culturel pour les municipalités de la MRCAL. Les actions suivantes sont également prévues :

- Mise en valeur des projets du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine bâti;
- Collecte de données sur la mémoire familiale;
- Réalisation du projet Déconstruire les mythes en patrimoine;
- Promotion de l'offre culturelle dans la MRCAL;
- Mise en valeur des paysages identitaires;
- Concertation et mobilisation des milieux culturels et municipaux;

Les objectifs derrière chacune de ses actions relèvent du Plan de mise en œuvre de la PCP qui a été réalisé à la suite des consultations publiques tenus sur le territoire au printemps 2023.

Politique culturelle

Rappelons que c'est en août 2023 que la MRCAL s'est dotée de sa deuxième Politique culturelle et patrimoniale, un véritable outil de planification et de développement culturel. Ce document vise à soutenir le dynamisme et le rayonnement de son écosystème culturel, en fournissant un cadre d'intervention pour guider les actions culturelles des dix prochaines années sur le territoire sous quatre axes :

1. L'accessibilité et la participation citoyenne
2. La concertation, la collaboration et la mobilisation
3. Le soutien et la valorisation
4. L'identité et l'appartenance au territoire
5. Le développement et le rayonnement

Réalisée à l'occasion d'une démarche intégrée, la politique a été élaborée de concert avec les acteur.trice.s du milieu dans un esprit d'ouverture et de convivialité, et en plus d'intégrer désormais de nouvelles considérations, soit les dimensions historiques, patrimoniales et paysagères, chères aux Antoine-Labellois.e.s.

Pour plus d'information sur l'entente de développement culturel ou sur le plan d'action 2024, communiquez avec Mme Dominique Gagné Supper, agente de développement culturel et du territoire, par téléphone au 819 623-3485, poste 112, ou par courriel à culture@mrc-antoine-labelle.qc.ca.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca